



Mensuel de l'Armée du Salut - 127^e année - N° 4 - 2017

Société

Dans la boîte de jazz

↳ Pierre-André Combremont

Depuis 2011, l'UNESCO proclame chaque année une journée internationale du jazz. Elle est fixée au 30 avril. Madame Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO la présente ainsi : « Le jazz a rythmé le mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis et demeure une source d'inspiration pour des millions de personnes qui, à travers le monde, aspirent à la liberté et luttent pour le respect et la dignité humaine. »

Parmi toutes les formes d'expressions musicales connues, le jazz en est une réputée universelle. Originnaire du Sud des Etats-Unis à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, il s'est répandu dans le monde entier, dans divers styles selon les pays et les régions. A son origine, le jazz est la musique des esclaves. Il y a bien 200 ans, vers 1808, on estime que la traite des Noirs, en provenance de

l'Afrique de l'Ouest et du bassin du fleuve Congo, avait provoqué l'arrivée aux Etats-Unis d'un million d'esclaves. Ils amenaient avec eux leurs traditions musicales, faites essentiellement de mélodies rythmées en support à des paroles rappelant la vie au pays dont ils ont été arrachés. Pendant plusieurs années, les grands rassemblements d'esclaves à la Nouvelle-Orléans (mais aussi dans d'autres endroits du Sud des Etats-Unis) donnaient lieu à des fêtes marquées par des danses africaines aux sons des percussions.



Jusque dans ses rues, le pouls de la Nouvelle-Orléans bat au rythme du jazz

Vers 1850, un compositeur blanc, Louis Moreau Gottschalk, adapte la musique des Afro-Américains et des esclaves originaires des Caraïbes pour le piano, sur des rythmes passablement syncopés. Mais c'est au début du XX^e siècle, que le jazz prend de l'importance dans des formations d'orchestres appelés « brass bands » avec leurs

↳ page 2



Puissance de la faiblesse
↳ page 3



Il apporte de l'oxygène dans les prisons
↳ pages 4-5

Le jazz : une musique aux couleurs de la liberté.

Depuis 2011, l'UNESCO proclame chaque année une journée internationale du jazz. Elle est fixée au 30 avril. Madame Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO la présente ainsi : « Le jazz a rythmé le mouvement pour les droits civiques aux Etats-Unis et demeure une source d'inspiration pour des millions de personnes qui, à travers le monde, aspirent à la liberté et luttent pour le respect et la dignité humaine. »

Auteur

La Rédaction

Publié le

11.4.2017